



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réf:

Moi
bo***14054976***DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR**21 FEV. 2014**

le

Pr. Le Greffier

N° d'entreprise : 0457738941

Dénomination

(en entier) : **Immobilière du Bienvenu**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Route de Floreffe 9/1 à 5170 Profondeville

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : nomination d'administrateurs et conseil d'administration

D'un procès-verbal sous seing privé daté du six février deux mil quatorze, il résulte qu'en date du six février deux mil quatorze, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Immobilière du Bienvenu", ayant son siège social à 5170 Profondeville, route de Floreffe 9/1, Registre des Personnes Morales de Namur 0457.738.941, société constituée suivant acte reçu par le Notaire Lucien Delfosse à Eghezée le dix-sept avril mil neuf cent nonante-six, publié par extraits aux annexes du Moniteur Belge du sept mai mil neuf cent nonante-six sous le numéro 330, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par le Notaire Michel Herbay à Eghezée le dix-neuf décembre deux mil sept, publié par extraits aux annexes du Moniteur Belge du vingt-huit janvier deux mil huit sous le numéro 08015491.

L'assemblée a pris à l'unanimité la résolution suivante:

L'assemblée a décidé de nommer en qualité d'administrateur, pour une durée de six ans à dater du six février deux mil quatorze :

1/ Madame Sarah Levaque, domiciliée à 5170 Profondeville, Rive de Meuse 40, qui a accepté expressément cette fonction ;

2/ Madame Angélique Levaque, domiciliée à 1410 Waterloo, Avenue d'Argenteuil 63, qui a accepté expressément cette fonction ;

3/ Madame Marie-Danielle Wiart, domiciliée à 5170 Lustin, rue des Acremonts 19, qui a accepté expressément cette fonction ;

4/ Madame Nathalie Ingeveld, domiciliée à 5170 Profondeville, Route de Floreffe 9/1, qui a accepté expressément cette fonction.

Conseil d'administration

D'un même contexte, les administrateurs Madame Sarah Levaque, Madame Angélique Levaque, Madame Marie-Danielle Wiart et Madame Nathalie Ingeveld précités, formant le conseil d'administration, ont décidé de nommer en qualité d'administrateur délégué, pour une durée de six ans à dater du six février deux mil quatorze, Madame Nathalie Ingeveld précitée, laquelle a accepté expressément cette fonction.

Déposé en même temps que la copie dudit procès-verbal sous seing privé du six février deux mil quatorze.

François Debouche, Notaire associé à Dinant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/03/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature